



# FICHE D'INSCRIPTION MENSUELLE – ACCUEIL PERISCOLAIRE – ANNEE 2016/2017

Fiche à remettre impérativement au plus tard le 22 février 2017

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
Ville de Guénange

Il est important de respecter la date de remise de planning, pour établir un nombre suffisant de repas.

Responsable

Enfant

Mois mars 2017

Jours	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JOURNEE																															
MATIN																															
MIDI																															
SOIR																															

**IMPORTANT : en cas d'absence de l'enfant, les parents s'engagent à prévenir le plus rapidement possible. Aucune modification ne pourra être prise en compte si elle n'est pas signalée au plus tard la veille avant 8h30(\*). Dans le cas contraire, l'inscription préalable sera facturée à la famille.**

(\*) Dès le vendredi pour le lundi suivant, sauf en cas de maladie.

Fait à ..... le .....

Signature du responsable